REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE DARGALA

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

DIAMARE DIVISION
DARGALA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°...04.../AONO/C-DARGALA/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES (HAYAGA-YOLEL) ET (TANNEWO – OURO BELAL) (15.800KM) DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : MINTP, FOND ROUTIER, EXERCICE 2021.

Imputation :

1. **Objet de l'Appel d'Offres**

Le Maire de la Commune de Dargala, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien des routes communales (HAYAGA-YOLEL) et (TANNEWO – OURO BELAL) dans la Commune de Dargala, Département du Diamaré.

2. **Consistance des travaux**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plateforme
- la mise en forme de la plateforme,
- Le reprofilage rapide y compris fossé et exutoires,
- la prise en compte de la protection de l'environnement….etc.

3. **Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la réfection des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. **Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du Fond routier du MINTP – **Exercice 2021**, pour un montant TTC de **50 000 000 FCA**.

5. **Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Dargala au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Dargala à Dargala.

6. **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Dargala au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dargala à Dargala, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de soixante quinze mille **(75 000)** francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Dargala.

7. **Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

8. **Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Dargala au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Dargala à Dargala, au plus tard le 23/MARS/2021 à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°04.../AONO/C-DARGALA/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES HAYAGA -YOLEL) ET (TANNEWO – OURO BELAL) (15.800KM) DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : FOND ROUTIER MINTP- EXERCICE 2021,
Imputation :
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. **Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du

DAO, d'un montant de **un million (1 000 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 3 MARS 2021 à **15 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Dargala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres;

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : **Pièces administratives**

a) Absence de la Caution de soumission ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : **Offre technique**

a) Dossier incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Trente millions (30 000 000) de Francs CFA** ;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de routes ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) - Non possession en propre ou contrat de location d'une niveleuse et d'un compacteur (minimum 20 tonnes) ;

g) Non satisfaction, au moins, à **NINGT NEUF (29) critères essentiels sur QUARANTE UN (41).**

13.1.3 : **Offre financière**

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste.

13.2 : <u>Critères essentiels</u>

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **41 critères essentiels** ci-dessous :

- Présentation de l'offre (03 critères)
- Le chiffre d'affaires (01 critère)
- L'accès à une ligne de crédit (01 critère)
- Les références de l'Entreprise (06 critères)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (08 critères)
- L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (12 critères)

14. <u>Attribution du Marché</u>

Le Maire de la Commune de Dargala, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. <u>Délai de validité des offres</u>

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Dargala, au numéro de téléphone **698 14 33 64/696 90 24 44** dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

Dargala, le 03 MARS 2021

Le Maire de la Commune de Dargala,
(Maître d'Ouvrage)

Ampliations:

- DDMINMAP/DIA (pour archivage)
- SOPECAM (pour publication)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)
-Maître d'Ouvrage (Maire Commune de Dargala).

Ndjidda Bakari